

Qu'est-ce CRVISU ?

CRVISU est un réseau privé virtuel (VPN) qui vise à permettre la communication intersectorielle entre :

1. professionnels de santé entre eux
2. professionnels du champs médico-social et professionnels de sante
3. professionnels du champs social et professionnels de santé
4. professionnels du champs social et professionnels du champs médico-social
5. le propriétaire des données à caractère personnel et tous ces professionnels. On entend par propriétaire des données le « patient » ou « l'administré » et ses ayant droits selon que les données communiquées sont traitées par des professionnels de santé ou par des professionnels du champs social.

Le cadre légal

Il s'exerce au regard de **deux obligations légales impératives** dont le non-respect peut entrainer la recherche de la responsabilité du ou des contrevenants.

Ainsi, la communication intersectorielle est une obligation légale prévue par la loi de santé du 26 janvier 2016 et est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 par les décrets 2016-995¹ et 2016-996² publié au journal officiel. Cette communication concerne les lettres de liaison et les comptes rendus d'analyse biologiques ou radiologiques.

Les données de santé étant des données à caractère personnel, leurs traitements (communication, sauvegarde et restitution) sont régis par le RGPD³ (**Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel**⁴) applicable sur tout le territoire européen dont l'inobservation pourra entrainer, **à partir du 28 mai 2018**, des amendes pouvant aller jusqu'à 4% du chiffre d'affaires annuel du contrevenant ou ... 20 millions d'euros ... et ce indépendamment des réparations civiles susceptibles d'être réclamées par les propriétaires des données.

CRVISU vous protège de ces risques en vous offrant un modèle particulier de CLOUD COMPUTING en ce qu'il réunit les modèles SAAS, PAAS et IAAS.

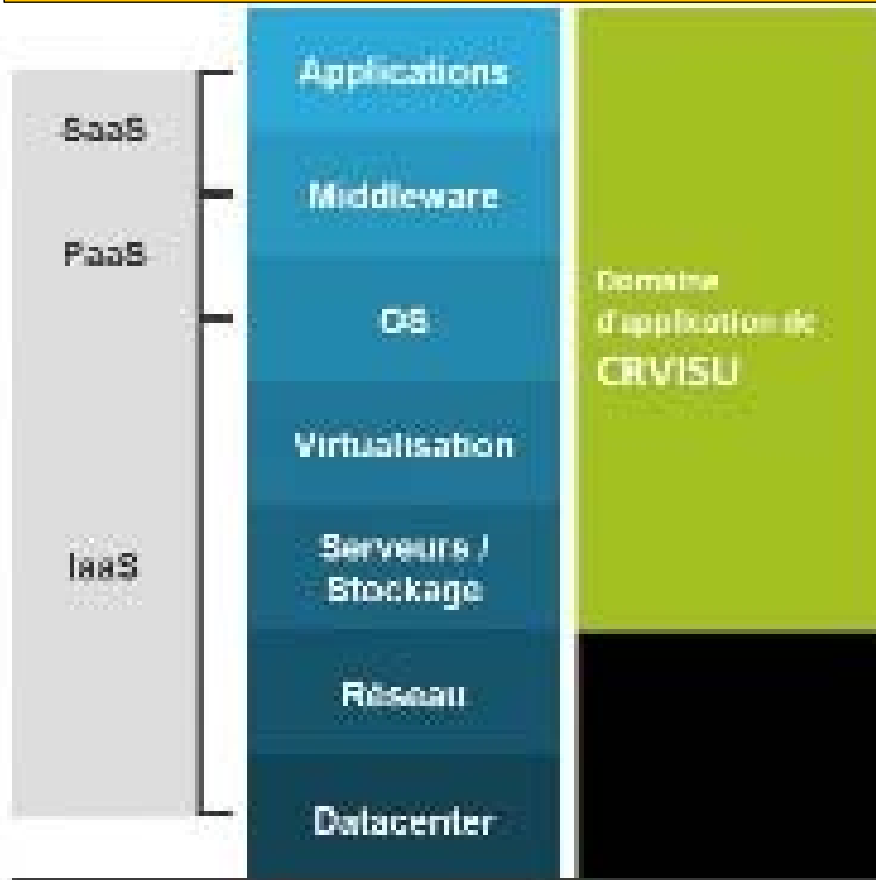
¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032922482&categorieLien=id>

² <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032922503&categorieLien=id>

³ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels>

⁴ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

CRVISU est à la fois : SAAS, PAAS et IAAS.



Définition : **Dans le modèle SAAS** (Software as a Service) les entreprises accèdent à leurs applications depuis tout poste connecté, depuis un simple navigateur web. Les clients paient un accès à leurs logiciels sous forme d'abonnement.

Avantages :

1. Pas d'installation de logiciels, vous accédez à l'application depuis votre navigateur internet.
2. Vous n'achetez plus une licence d'utilisation mais un accès à votre application.
3. Vos logiciels bénéficient de nombreuses mises à jour de l'éditeur, sans maintenance particulière de votre part.

Définition : **Le modèle PAAS** (Plate-forme as a Service) permet aux entreprises de disposer d'un environnement informatique disponible rapidement tout en leur laissant la totale maîtrise des applications qu'elles installent, configurent et utilisent.

Avantages :

1. Le développement et le fonctionnement des applications se font sans aucune préoccupation pour les mises à jour de la plateforme et des logiciels qui fonctionnent dessus, qui sont entièrement pris en charge ici par le prestataire 2RMK.
2. L'accès à la plateforme se fait directement par navigateur Web après l'installation d'une machine virtuelle.

INFRASTRUCTURE MATERIELLE DE CRVISU

CRVISU se compose

1. **D'une machine virtuelle installée sur un système hôte de votre système d'information** (Windows 64 bits ou Linux).
2. **D'un espace de sauvegarde externe d'une capacité minimum de 100 Go.** Vos données sont :
 - a. Signées avec votre clé privée puis chiffrées (1^{ère} enveloppe)
 - b. La 1^{ère} enveloppe est signée avec une de nos clés privées (distinctes pour chaque client) puis sont compressées avant d'être chiffrées avec notre clé (2^{ème} enveloppe) unique pour chaque client

Définition : **IAAS** (Infrastructure as a Service) est un modèle de CLOUD COMPUTING qui permet aux entreprises de disposer via un abonnement mensuel d'une infrastructure informatique

Avantages :

1. Vous n'êtes plus obligé d'acquérir votre propre matériel informatique, de l'installer et de le maintenir.
2. Vous gagnez en flexibilité car vous louez mensuellement des ressources Cloud.

Pré Requis :

Pour pouvoir fonctionner, CRVISU a besoin

1. D'un système hôte pour l'accueillir. Vous devez disposer d'une machine dont l'OS (le système d'exploitation) est soit sous WINDOWS 64 bits soit sous LINUX
2. De l'ouverture, sur votre routeur, des ports
 - a. 22 (ssh) pour que le prestataire puisse faire les maintenances indispensables
 - b. 80 (http) et 443 (https) pour les accès WEB
3. D'un répertoire partagé sur la machine d'intégration, c'est-à-dire la machine sur laquelle est installé votre logiciel de cabinet si vous êtes un médecin de ville. **Il doit impérativement** s'agir du répertoire où votre logiciel de cabinet ou votre logiciel d'intégration vient relever les comptes rendus de résultats téléchargés manuellement à partir du site web BIOSERVEUR. Ainsi, vous devez créer un compte utilisateur (surtout pas administrateur) et lui donner un mot de passe.

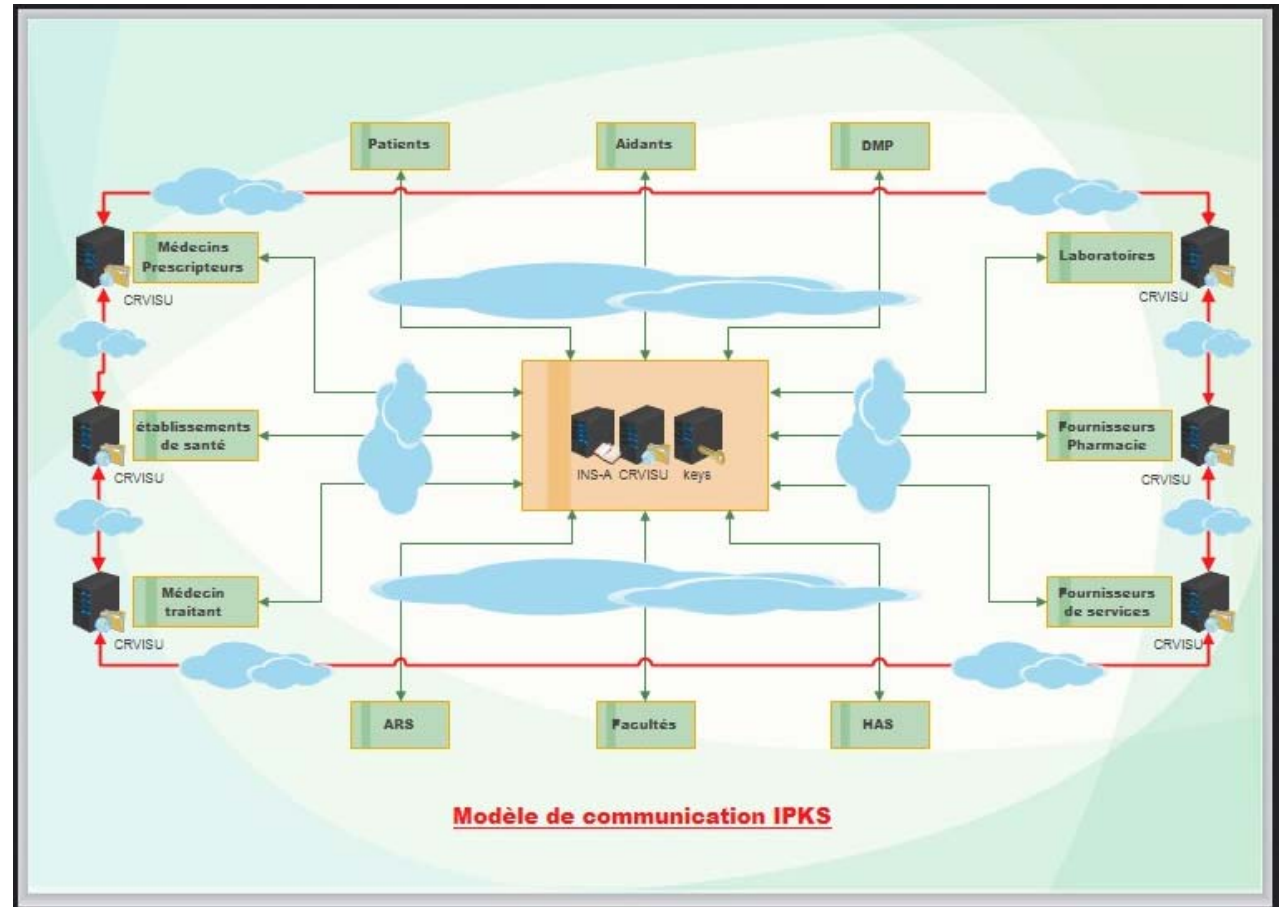
Fonctionnement sans BIOSERVEUR :

Il s'agit du mode de fonctionnement que nous recommandons. **BIOSERVEUR dans ce schéma est un fournisseur de services comme un autre** auprès duquel tous les médecins de ville ont accès d'où ils peuvent télécharger **manuellement et gratuitement les comptes rendus de résultats d'analyses biologiques**.

Bien entendu, CRVISU automatise la réception des comptes rendus d'analyses biologiques et autres LDL.

Mais CRVISU offre en plus des fonctionnalités avancées:

1. La réception des résultats de radiologie
2. L'émission et la réception des lettres de liaison dans le respect
 - a. des décrets
 - 1)2016-994 du 20 juillet 2016
 - 2)2016-995 du 20 juillet 2016
 - 3)2016-996 du 20 juillet 2016
 - b. Et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la Protection des données
3. D'agendas partagés intersectoriels
4. De workflow
5. Accès aux ROR (Répertoire Opérationnels des Ressources)
6. De sauvegarde (100 go)
7. Etc...



Fonctionnement avec BIOSERVEUR :

C'est le mode de fonctionnement adapté pour les établissements de santé ou professionnels de santé qui souhaitent se mettre aux normes rapidement.

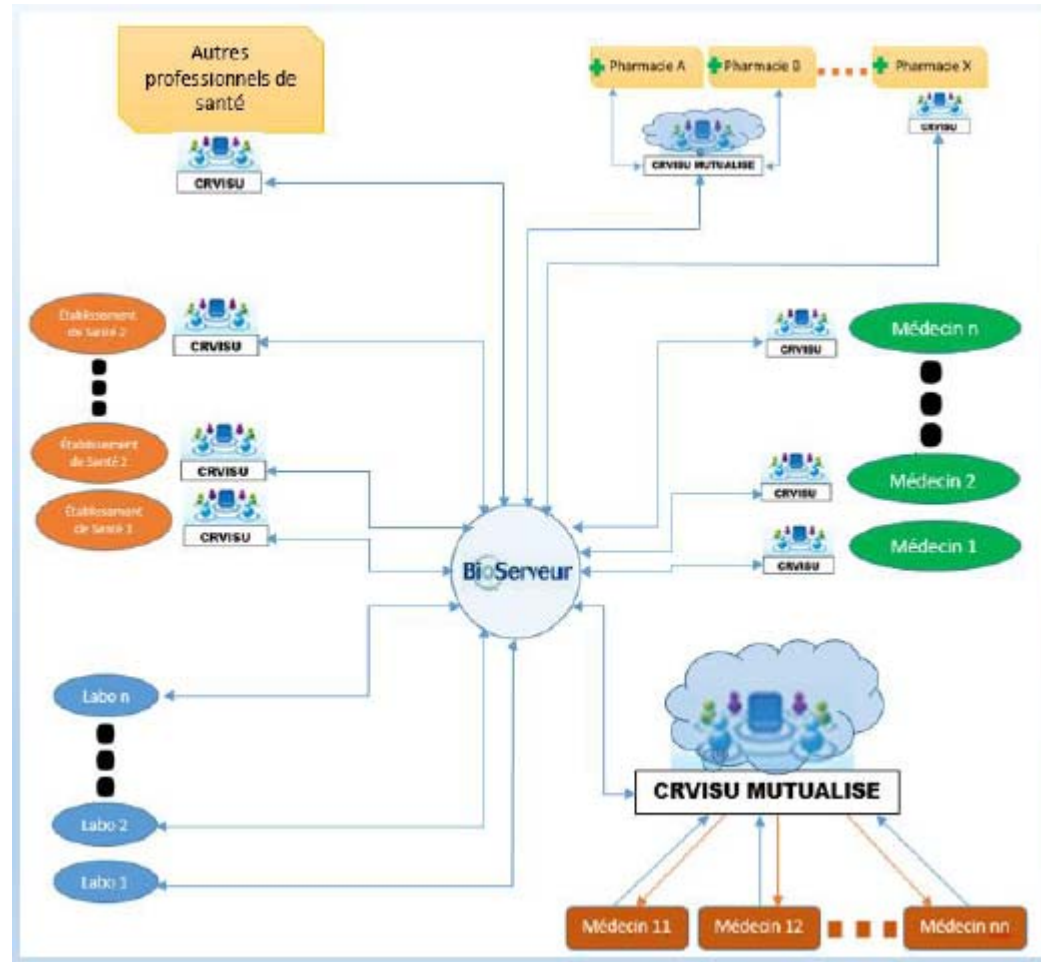
Bien entendu, CRVISU sert toujours d'interfaces entre BIOSERVEUR et les établissements de santé souhaitant le fonctionnement en UPLOAD et DOWNLOAD puisque BIOSERVEUR lui délègue **l'acheminement dans un cadre de partenariat.**

L'avantage de cette configuration est que les médecins de ville destinataires peuvent télécharger **...manuellement et gratuitement** les lettres de liaison de sortie d'hôpital, les comptes rendus d'analyses biologiques ou radiologiques.

En revanche, si les médecins de ville ne sont pas équipés de CRVISU, ceux-ci ne pourront pas émettre les lettres de liaison (en admission ou pour demande d'avis) et encore moins communiquer avec les autres acteurs du parcours de soin du patient.

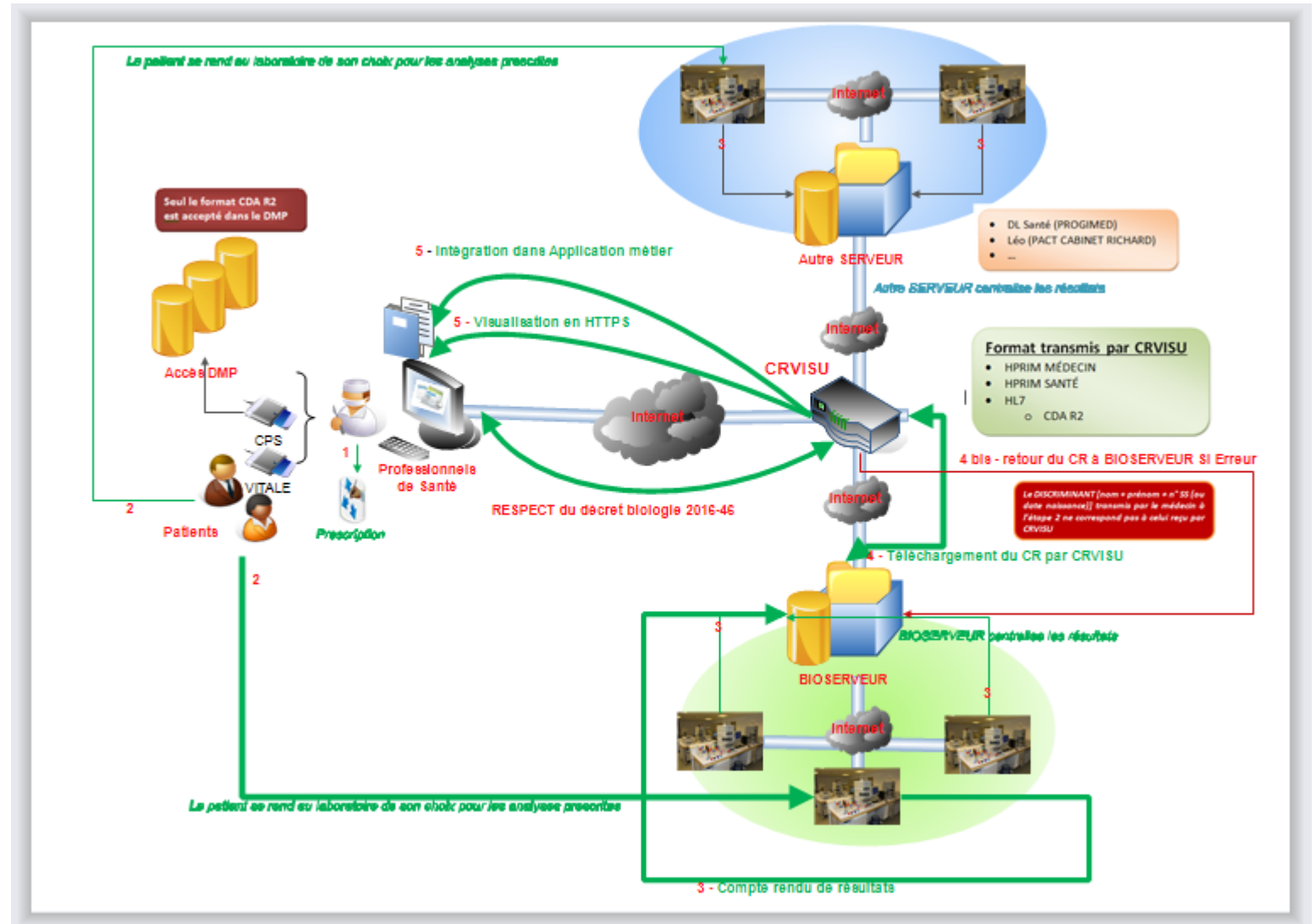
Ils n'ont pas accès non plus aux fonctionnalités d'agendas, de workflow et du ROR

Le coût de l'abonnement est légèrement inférieur qu'en mode décentralisé.



Fonctionnement général de CRVISU avec les laboratoires:

Respect du décret 2016-46



Fonctionnement Généralisé de CRVISU

Conformément au RGDP, l'utilisateur/patient est maître de ses données

